

Réduction du train de vie de l'Etat

Ali Akbar Onanga Y'Obegue : "Le processus proposé aujourd'hui est destiné à mieux préparer l'avenir"



Photo : D.R.

Le ministre de la Fonction publique, Ali Akbar Onanga Y'Obegue face...



Photo : D.R.

...à la presse hier.

SM
Libreville/Gabon

LE ministre de la Fonction publique, de la Modernisation du service public, chargé de la Réforme de l'Etat, Ali Akbar Onanga Y'Obegue, s'est prêté, hier, à un exercice de pédagogie et d'explication sur la maîtrise et l'optimisation de la masse salariale.

Il s'est ainsi, longuement expliqué sur ces mesures prises par le gouvernement, mais qualifiées à tort ou à raison, "d'austères" par nombre de compatriotes. Celles-ci pourtant justifiées, selon le ministre de la Fonction publique, par le fait du déséquilibre important de nos finances publiques qui se présente sous la forme d'une diminution constante de l'investissement et d'un accroissement massif du déficit dû, entre autres, au poids énorme de la masse

salariale qui n'a fait qu'augmenter depuis 2011. Toute chose qui tend à compromettre aujourd'hui, les politiques publiques en matière sociale. Aussi bien dans leur mise en œuvre, que par rapport aux résultats escomptés. «La population de la Fonction publique est aujourd'hui de 105 851 agents alors que la population du Gabon, selon le dernier recensement général de la population, est d'un peu plus de 1,800 millions d'habitants», a expliqué Ali Akbar

Onanga. Soit un ratio de 55 agents publics pour 1 000 habitants. Ce qui est tout à fait catastrophique, comparé aux États voisins tels que «le Cameroun qui, pourtant, a plus de 23 millions d'habitants, présente un ratio de 13 agents publics pour 1000 habitants». Ou encore le Congo avec son ratio de 29 fonctionnaires pour 1 000 habitants, malgré ses 4 millions d'habitants. Ceci dit, «il était plus qu'indispensable, sinon urgent, d'inverser la tendance à la

hausse constatée en maîtrisant les flux d'entrée dans la Fonction publique, de sorte que des économies soient engrangées et orientées vers le financement des politiques publiques bénéfiques aux couches sociales les plus vulnérables». À en croire le membre du gouvernement, l'orientation donnée par le chef de l'Etat s'impose donc par la logique et les évidences. Le processus qui est proposé aujourd'hui est visible-ment destiné à mieux préparer l'avenir pour les

jeunes diplômés qui auront choisi de faire carrière dans la Fonction publique et pour tous les agents publics que les mesures actuelles semblent léser. Ces derniers, a dit le ministre, doivent comprendre que "le gouvernement se mobilise en leur faveur pour garantir les bonnes conditions de travail, le principe d'un parcours professionnel ascendant, la qualité du service, la dignité de l'agent public, et le versement régulier des salaires".

**Opération de mise sur bons de caisse
Seuls les agents de l'Estuaire sont concernés pour ce mois de juillet**

SM
Libreville/Gabon

L'OPÉRATION de mise sur bon de caisse, annoncée dernièrement par le Conseil des ministres, ne devrait pas s'étendre à l'ensemble des agents publics cette fin de mois. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le ministre de la Fonction publique, Ali Akbar Onanga Y'Obegue, lors de son point-presse, hier. Pour cette première phase du mois de juillet, laquelle se déroulera du 17 au 24 juillet prochain, seuls sont concernés les agents publics exerçant dans la province de l'Estuaire, soit environ 50.000 agents. Sont par ailleurs exclus, les agents des Forces de défense et de sécurité, les

personnels du corps autonome de la Sécurité pénitentiaire, les agents publics régulièrement désignés en stage à l'extérieur, les diplomates et les agents publics exerçant à l'intérieur du pays. Si l'on en croit le membre du gouvernement, il ne devrait y avoir aucune difficulté particulière de paiement, étant entendu qu'il n'est nullement question de priver qui que ce soit de son salaire. D'autant qu'au cours de ladite opération, chaque agent concerné devra conserver le mode de règlement et le lieu de paiement habituel de sa solde qui sont, soit aux guichets du Trésor public, soit à la banque. Reste que l'agent devra au préalable, se faire recenser en retirant son bon de caisse qu'il présentera à sa

banque ou au Trésor, afin d'être payé dans les délais habituels. Ceci dit, plusieurs sites de recensement seront mis en place. Notamment le ministère de la Fonction publique, le ministère du Budget, ceux de l'Economie et de la Défense, l'ancien siège de la BEAC, et le Stade d'Angondjé. Rappelons que cette opération de mise sur bons de caisse vise principalement le contrôle des effectifs. Il s'agit, a tenu à préciser le ministre de la Fonction publique, «d'un mode de règlement normal qui ne constitue en aucun cas une privation de la rémunération de l'agent public». Reste à savoir si la baisse de certains salaires de 5 à 15% annoncée dernièrement sera en vigueur dès ce mois.



Photo : D.R.

Le ministre de la Fonction publique, Ali Akbar Onanga Y'Obegue.

WWW.RAYONDOR-BAGAGES.FR

Jusqu'à **-50%** *
*sur le prix de vente conseillé

Dépositaire :		EVAISION LIGHT EASTPAK SAMSONITE		DELSEY AMERICAN TOURISTER HERSCHEL		KIPLING TED LAPIDUS DESIGUAL		LACOSTE TANN'S IKKS	
Nos 7 boutiques sur Paris									
M ^e République 178, rue de Temple PARIS 3 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tél. : 01.42.72.03.79	M ^e St-Lazare 95, rue St-Lazare PARIS 9 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tél. : 01.46.76.32.79	M ^e Rivoli 115, rue de Rennes PARIS 6 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tél. : 01.42.64.20.83	M ^e Passy 58, rue de Valenciennes PARIS 17 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tél. : 01.45.20.69.71	M ^e Alsace 72, rue du Général Leclerc PARIS 13 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tél. : 01.45.36.61.22	M ^e Gare de l'Est 81, Bd de Strasbourg PARIS 10 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tél. : 01.45.36.42.72	M ^e Gare du Nord 1, Bd de Denain PARIS 10 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tél. : 01.45.26.98.72			
PAS D'ENVOI		VENTE EXCLUSIVE DANS NOS MAGASINS				DETAXE A L'EXPORTATION			